

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 172

Artikel: L'Alliance à Winterthour

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257874>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mémoire, il a été question surtout, ce soir-là, de la femme comme aide du photographe.

L'exposition de portraits de M^{me} Marc Junod, en son élégant atelier, rue de Candolle, 2, nous montre à Genève une femme qui semble connaître tous les secrets de son art et qui travaille seule avec une jeune fille qu'elle forme.

C'est un véritable plaisir que de passer en revue cette collection riche et variée de têtes et de personnages adultes et enfants, sans oublier de ravissants chats.

Ce qui m'a frappée dans ces portraits, c'est combien ils sont expressifs, et c'est la luminosité vivante des yeux. Quelques jolis effets aussi dans le genre de tableaux anciens.

M^{me} Junod me semble en tout cas prouver, par sa belle exposition, qu'une femme peut être mieux qu'une aide — un chef dans l'atelier photographique.

M. L. P.

L'Alliance à Winterthour

Le beau temps n'a pas favorisé, en ce capricieux et variable automne, nos grandes assises féminines annuelles; et ce sont des visions de ciel gris, de rues boueuses, de défilés de parapluies, et de théories de manteaux de caoutchouc qu'auraient rapportées de cette réunion en Suisse orientale toutes les participantes à la réunion de notre Conseil national des femmes suisses — si nos hôtes de Winterthour n'avaient pas réussi, par une baguette magique qu'elles seules possèdent, à faire briller à l'intérieur le soleil qui refusait de se montrer à l'extérieur! Salle de l'Hôtel de Ville confortablement chauffée et décorée d'éclatantes fleurs rouges, jaunes d'or, violettes, dans de vieux cuivre reluisant; locaux du Casino empourprés de branchages automnaux; réceptions privées dans de délicieux salons tièdes et embaumés de cyclamens roses; service d'arrivée qui fut une merveille d'organisation; autos particulières roulant de la gare aux logis des déléguées; profusion de gourmandises et de douceurs, de fruits et de bonbons au *Theeabend* du samedi soir; et enfin programme de divertissements, s'intercalant entre les conversations particulières et les fusées de rire, propre à nous faire réaliser une fois de plus toute la supériorité de nos Confédérées sur nous, Romandes, pour la préparation de ces saynètes d'occasion, de ces récitations de vers de circonstance, de ces parodies pleines d'esprit de faits d'actualité... Et ne pouvant tout raconter, nous

tenons du moins à mentionner la *Schnitzelbank* que l'on dut représenter deux fois sans épuiser son succès, et qui nous montra, au travers d'une toile peinte de caricatures féminines de grandeur naturelle, cinq récitantes psalmodiant sur des airs populaires des allusions à la motion Waldvogel, à la votation du 3 juin, au suffrage...

*Ich weiss nicht was soll es bedeuten
Dass ich so traurig bin;
Das Frauenstimmrecht ist auf Zeiten-
lang hinausgewiesen ..*

* * *

Il y avait exactement, presque jour pour jour, dix-huit ans que l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, alors encore à ses débuts, s'était réunie à Winterthour. Et l'on pense bien que ce fut là un thème inépuisable de souvenirs et de reminiscences, d'autant plus que M^{me} Chaponnière-Chaix, l'infatigable chef de notre Alliance tant d'années durant, faisait à cette Assemblée de 1905 ses premières armes de présidente, que M^{lle} Serment y débutait comme secrétaire, et que la rédactrice du *Mouvement* y prononçait sa première conférence publique — oh! sur le sujet éminemment peu révolutionnaire des Gouttes de Lait et des consultations de nourrissons! *Quantum mutata ab illa*... Mais à côté de ces évocations personnelles, on put faire aussi d'intéressantes et utiles comparaisons entre l'Alliance d'alors et l'Alliance d'aujourd'hui (35 Sociétés affiliées alors et 122 aujourd'hui, dont 6 nouvelles, et parmi elles une tessinoise, dans le courant de cette dernière année); entre l'activité d'alors et celle d'aujourd'hui: tant d'idées parmi tout ce dont il a été question dans l'Alliance d'il y a dix-huit ans ont en effet pris leur place au soleil, comme celle de l'assurance-maternité ou de la protection légale de l'industrie à domicile; tant d'institutions ont vécu de leur vie propre comme les Ligues sociales d'acheteurs — sans parler, bien entendu, du suffrage, revendication encore lointaine alors, et maintenant carrément au programme de notre Conseil National féminin.

Et l'Alliance de 1923, quelles sont ses préoccupations essentielles? On a pu s'en rendre compte en entendant le rapport très documenté, très précis et très fécond de suggestions, présenté par la présidente, M^{lle} Zellweger. Carrières féminines

La Norvège, qui a six ou sept agentes, les rétribue comme les agents.

La Suède emploie six assistantes de police à Stockholm et une à Göteborg. Elles font huit heures de travail par jour et tous les quatre jours un service de nuit. Avantages: un mois de vacances et une carte de tramway. Plusieurs ont fait des études d'infirmières, et elles en portent le costume. Deux sont attachées à la police des mœurs, deux à la police criminelle.

Trois villes de Finlande sont pourvues de postes de police féminine. L'Autriche en a un à Vienne.

Et la Suisse? Zurich a un poste reconnu et payé par l'Etat. La titulaire est une femme d'une grande valeur, Frau Dr. Luthy.

L'agente de Lausanne est rétribuée par la police locale et par le bureau central d'assistance; elle gagne 250 francs par mois pour cinq heures de travail par jour.

Neuchâtel a une inspectrice de l'assistance, poste rétribué par la commune. Très rapidement, le traitement initial de 150 francs par mois est monté jusqu'à 342 francs, sans compter la perspective d'une pension de 150 à 180 francs par mois à toucher en sortant de fonctions.

A Frauenfeld, il y a une secrétaire, institution d'un caractère privé, mais d'accord avec la direction de police. La secré-

taire s'occupe surtout des femmes et des jeunes filles sortant de prison.

Coire a l'intention de fonder un poste d'agente. Pour Genève, M^{lle} Marie Sibilin, nommée et reconnue par l'Etat, il y a dix ans, remplit sa tâche avec un dévouement inlassable. Depuis deux ans, elle a une secrétaire attitrée, M^{lle} Amélie Pictet, qui, sans porter le titre d'agente, exerce néanmoins les mêmes fonctions, assume les mêmes responsabilités.

Pour l'absorbant travail des enquêtes, démarches, courses, voyages, consultations, deux personnes sont indispensables, comme aussi en cas de maladie, pour remplacer celle qui est en vacances, etc.

Dans ces deux dernières années, M^{lle} Sibilin et sa secrétaire ont eu à faire, au total, 90 voyages et à intervenir dans 619 cas divers: buveurs, fillettes se conduisant mal, femmes très âgées, tout jeunes enfants, filles-mères, familles, femmes sortant de prison, jeunes filles en danger (pas moins de 289).

C'est bien sec, les chiffres. Mais qu'on songe à la somme de peines qu'ils représentent. Je voudrais du moins que, de ces chiffres et de cet exposé, il ressortit ceci: à côté des agents indispensables, les agentes, en nombre suffisant, sont absolument nécessaires.

M. L. PREIS.

avec l'Office central des professions féminines sur l'activité duquel nous aurons prochainement l'occasion de revenir, chômage avec les démarches faites pour maintenir aux femmes aussi longtemps qu'aux hommes l'allocation que les pouvoirs publics essaient de leur supprimer, antialcoolisme avec la propagande en faveur de la revision du régime des alcools, pétitions diverses dont la majorité en commun avec l'Association pour le Suffrage, ce qui prouve une fois de plus la bonne entente entre ces deux Sociétés, relations internationales; puis, par l'entremise des Commissions spéciales, éducation nationale, législation intéressant les femmes, assurance-maladie et maternité et assurance-vieillesse... Sur cette dernière question notamment, la Commission des assurances présenta un travail très intéressant, soigneusement documenté, dont le *Mouvement* sera heureux de pouvoir offrir très prochainement la primeur à ses lectrices. Mais le morceau de résistance de toute l'Assemblée de cette année fut assurément la motion Waldvogel.

Il faut avoir un contact assez étroit avec les Sociétés féminines d'outre-Sarine pour se rendre compte à quel point cette motion avait là-bas agité l'opinion publique, suscité des discussions passionnées, éveillé des adhésions enthousiastes en même temps que d'autre part des critiques assez vives. Chez nous, tout s'était passé avec beaucoup plus de calme, beaucoup plus d'indifférence aussi, et nous ne jurerions pas que toutes les participantes à l'Assemblée venues de Suisse romande fussent parfaitement au clair sur la proposition du représentant de Schaffhouse au Conseil National. De là leur étonnement à constater que la matinée du dimanche prévue pour cette discussion était insuffisante à épuiser tout ce qui restait à avancer pour ou contre la fameuse motion !

Nos lectrices savent, elles au moins, ce dont il était question, notre journal ayant publié dans le cours de cette année un article très documenté de notre collaboratrice, M^{me} Leuch, sur ce sujet¹. Nous n'y reviendrons donc pas aujourd'hui pour ne pas faire double emploi, pas plus que nous n'analyserons dans le détail le remarquable travail, présenté par M^{me} Leuch également, à l'Assemblée. En effet, et comme on s'en souvient sans doute, M. Waldvogel avait annoncé au Conseil National que l'organisation du service obligatoire qu'il proposait pour la jeunesse féminine devait être remise aux Associations féminines: l'Alliance n'avait eu garde, par conséquent, de manquer à sa tâche, et avait nanti toutes les Sociétés affiliées de la motion Waldvogel, les priant de lui communiquer leur opinion à cet égard pour servir de base à la discussion de Winterthour. Et c'est à M^{me} Leuch, en sa qualité de présidente de la Commission des Etudes législatives de l'Alliance, qu'était donc échu le soin de coordonner ces réponses, de les analyser, puis d'en tirer des conclusions à soumettre à l'Assemblée. Son exposé fut un modèle du genre, Très approfondi, soigneusement pesé, ne laissant rien au hasard, parfaitement modéré et objectif, il passa au crible d'un examen aussi serré que courtois ce que certains ont appelé « l'utopie de M. Waldvogel »: et il était aussi extrêmement intéressant, du point de vue de la psychologie masculine et féminine comparée, de voir la femme mettant avec son sens pratique avisé le doigt sur les points faibles, très faibles, de l'édifice que l'homme, imbu de seule théorie, avait cru pouvoir échafauder! Et cependant, nous l'avons dit, la motion Waldvogel avait rencontré de chaudes admiratrices, parmi celles qu'enthousiasmait la seule idée d'un enseignement ménager fédéral obligatoire pour toute la jeu-

nesse féminine, et même les Sociétés qui lui étaient le plus opposées sous sa forme actuelle reconnaissaient la valeur de certains éléments idéalistes qui y étaient contenus, et que négligeaient par trop à notre avis les partisans de la seule économie domestique. De ce nombre l'Union des Femmes de Genève qui, repoussant la motion, non seulement pour des raisons pratiques (réalisation coûteuse: 30 millions par an au moins, organisation singulièrement difficile et compliquée), mais aussi par principe (les femmes, par le simple accomplissement de leurs tâches de citoyennes, de mères et de travailleuses, s'acquittent largement de leur devoir vis-à-vis de la collectivité, lui rendent assez de services sans qu'il soit encore besoin de les enrégimenter des semaines durant) estimait en revanche que la préparation des femmes à ces devoirs et à ces services s'imposait. Et reprenant deux principes que cherchait à réaliser la motion Waldvogel, et dont elle estimait l'importance très grande pour l'esprit féminin: l'interpénétration des divers milieux sociaux d'une part, et la nécessité de savoir se soumettre à une discipline d'exactitude et de régularité d'autre part, elle demandait la création d'un enseignement post-scolaire obligatoire et gratuit, non pas uniquement ménager ou domestique, mais comportant, avec la préparation maternelle de la jeune fille à ses futures tâches, sa préparation civique et sociale, par l'éveil du sentiment de sa responsabilité civique et de sa solidarité sociale.

C'était donc au fond, et quelque variées que fussent les opinions des Sociétés, sur cette question d'un enseignement post-scolaire obligatoire que l'union pouvait se faire, que les unes le voulaient comme service social, comme but en soi, que les autres le réclament comme préparation seulement à la vie collective, qui est, elle, une forme de service. Et c'était là une réclamation qui n'avait rien de neuf pour l'Alliance. Seulement, cet enseignement, bien que pouvant être subventionné par la Confédération, est d'ordre essentiellement cantonal, et ce serait provoquer de gaité de cœur une levée de boucliers parmi les électeurs que d'essayer de le réclamer sur le terrain fédéral. C'est ce qu'avait fort bien vu la Commission de l'Alliance, en rédigeant une résolution très large, très compréhensive des différentes mentalités, où chacune de nous, quelles que fussent ses sympathies, pouvait trouver de quoi se satisfaire. On ne s'en est pas tout de suite rendu compte dans l'Assemblée, à laquelle deux autres résolutions ont été proposées: l'une par M^{me} Imboden-Kaiser (St-Gall) qui ajoutait à la demande d'un enseignement beaucoup plus centralisé celle d'une surveillance physique de la jeune fille, qui relevait alors d'un tout autre domaine; l'autre par M. Waldvogel lui-même, qui aurait voulu obtenir au moins une déclaration de sympathie pour sa motion, et non pas une interprétation comme le proposait la Commission. Ceci sans se rendre compte qu'à vouloir trop charger le bateau, on risquait de le faire couler, et que dans l'intérêt même des idées sur lesquelles nous étions tous d'accord il fallait, dans notre époque de fédéralisme souvent ombrageux, éviter toute tentative d'immixtion fédérale dans les affaires cantonales. Aussi ce fut avec un réel soulagement que nous avons enregistré, à une majorité satisfaisante, le rejet de ces deux résolutions et l'adoption du texte de la Commission:

L'Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, réunie à Winterthour le 7 octobre 1923, après avoir entendu un rapport « Notre attitude vis-à-vis de la Motion Waldvogel »,

considérant qu'il serait désirable du point de vue économique que les forces féminines soient dirigées dès la jeunesse vers les vocations ménagères plutôt que vers l'industrie,

¹) Voir le *Mouvement Féministe* du 10 mars 1923.

convaincue qu'un enseignement féminin méthodique en matière domestique et hygiénique est d'une importance décisive pour le bien matériel et moral de la famille, et par conséquent pour l'avenir de notre peuple,

convaincue que la femme, pour être à même de remplir les grandes tâches que la vie lui impose en tant que membre de la société humaine, a besoin d'une meilleure préparation sociale et civique,

émet le vœu que, pour le moment, la motion Waldvogel, acceptée pour étude au Conseil National le 24 mars 1922, soit interprétée et que suite lui soit donnée dans le sens suivant: tous les cantons devraient organiser pour la jeunesse féminine d'âge post-scolaire un enseignement obligatoire de travail ménager, d'économie domestique, de puériculture et d'éducation civique et sociale.

Afin de pouvoir réaliser prochainement les pensées élevées contenues dans la motion Waldvogel, cet enseignement devrait être donné pour autant que possible dans des institutions déjà existantes. On ne tiendrait compte des internats officiels que pour des cas exceptionnels. Les cours seraient subventionnés par la Confédération et réaliseraient en même temps l'enseignement complémentaire obligatoire féminin, depuis si longtemps réclamé par les organisations féminines. L'organisation de cet enseignement et l'élaboration du programme devraient être faites en collaboration avec les associations féminines nationales.

* * *

Nous avons donné tant d'importance à ce sujet que la place nous manque pour ajouter d'autres détails sur la marche de l'Assemblée. D'ailleurs, nous l'avons dit, la motion Waldvogel en fut la pièce de résistance. Mentionnons encore dans les affaires administratives, la votation d'une modification aux statuts admettant dans l'Alliance des membres d'honneur; la décision unanime que nous annonçons en première page relative aux journaux féminins; et enfin l'élection du Comité. Un vide s'était creusé depuis la dernière Assemblée que beaucoup ont douloureusement ressenti: M^{me} Burckhardt-Vischer, secrétaire, étant décédée dans le courant de l'été, il fallait pourvoir à son remplacement, ainsi qu'à celui de M^{mes} Leupold (Bâle) et Duck-Tobler (St-Gall) démissionnaires pour raisons de santé et d'absence. Le Bureau restant à Bâle — et nous espérons qu'il y restera longtemps encore! — une vice-présidente et une secrétaire ont été choisies dans cette ville en la personne de M^{me} Buxtorf-Burckhardt, et de M^{me} Vischer-Alioth, cette dernière bien connue dans nos milieux féministes par ses fonctions de présidente de l'Association bâloise pour le Suffrage féminin. Et M^{me} R. Kaegi, présidente de la *Frauenzentrale* de Schaffhouse, l'un des membres les plus actifs de l'Association de Schaffhouse pour le Suffrage, a été élue en remplacement de M^{me} Duck. Par ailleurs, M^{lle} Zellweger, notre présidente à l'esprit clair et compréhensif, à l'activité nette et juste, M^{me} Glättli (Zurich), à laquelle on doit tant d'initiatives heureuses, M^{lle} Schindler (Bienne), qui administre au mieux les finances de l'Alliance, M^{me} Junod (Neuchâtel), M^{lles} Rieder (Vevey) et de Morsier (Genève), qui représentent dans le Comité la Suisse romande, ont été toutes réélues. Bon voyage donc de deux nouvelles années au vaisseau de notre grande Fédération féminine nationale sur les flots toujours incertains des événements; avec son pilote assisté de cet équipage, nous savons qu'on peut s'y embarquer en pleine confiance. E. Gd.

BROCHURES REÇUES

Il s'en est empilé toute une série sur notre table, depuis ce printemps, que l'abondance des sujets à traiter dans le *Mouvement Féministe* ne nous a pas permis de signaler au fur et à mesure à nos lecteurs. Si bien qu'aujourd'hui, devant le grand nombre de ces publications diverses, force nous est de nous borner à quelques mots très brefs à leur égard, alors que nous aurions aimé les

analyser plus à loisir. Auteurs et éditeurs nous excuseront quand nous leur en aurons dit tous nos regrets.

Les *Editions Forum* (Neuchâtel, Genève et Paris) viennent au premier rang. D'abord avec une substantielle brochure du Dr Robert Chable, professeur d'hygiène à l'Université de Neuchâtel: *Jusqu'au mariage*¹. Nous aurions désiré qu'un spécialiste pût parler ici de ce travail, à la fois de vulgarisation scientifique et de morale sexuelle, écrit dans une langue simple et claire, énergique lorsqu'il le faut, et d'une inspiration très élevée. « Je dédie ce livre, écrit le Dr Chable, à ceux qui, visant haut et loin, veulent devenir quelqu'un, des maîtres sachant se dominer et écraser leur égoïsme jouisseur pour servir. » Ensuite, avec quatre brochures de la collection du *Nouvel Essor*: tirages à part d'articles parus dans ce périodique et que l'on retrouvera avec plaisir sous la couverture coquette des Editions Forum.²

En matière de tirage à part, signalons aussi la conférence si documentée, faite par M. Briner à l'Assemblée de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, sur le rôle de la femme dans les *Offices de tutelle et les Tribunaux d'enfants*, et parue dans le *Schw. Frauenblatt*. Nombre des auditeurs de M. Briner retrouveront là avec plaisir toutes les précisions apportées par le directeur de l'Office de Protection de l'Enfance de Zurich.³

Un tirage à part encore, de *Foi et Vie*. M. Krafft-Bonnard, membre du Comité Exécutif de la Ligue internationale philanthropique, nous envoie une brochure consacrée à ce sujet si poignant: *L'Arménie à la Conférence de Lausanne*, ainsi que quelques autobiographies d'orphelins arméniens. Une page de plus à ajouter au martyrologue de ce peuple, et une documentation sûre qui porte beaucoup plus que des phrases déclamatoires.

Une autre collection, que nous nous en voudrions de ne pas signaler à ceux de nos lecteurs qui s'intéressent spécialement aux questions du travail féminin, est celle des publications du Département du Travail des Etats-Unis, et du Bureau féminin dirigé par Miss Mary Anderson⁴. Plusieurs des numéros de cette série auraient déjà mérité une étude approfondie et particulière. Ceux que nous avons sous les yeux sont consacrés à *la situation familiale d'une femme qui gagne son pain* (N^o 23); *Les femmes dans les industries du Maryland* (N^o 24); *Les femmes dans l'industrie sucrière à Chicago et à Saint-Louis* (N^o 25); *Le développement du travail des femmes* (N^o 27). C'est à cette dernière et à ses statistiques qu'ont été empruntés les chiffres reproduits récemment par la grande presse sur le nombre des femmes dans diverses professions en Amérique. Ces monographies, scientifiquement établies, nous semblent de première utilité pour ceux de nos bureaux qui ont à à leur programme les conditions du travail féminin... et qui savent l'anglais!

Dans un autre ordre d'idées, M^{lle} Naegely, bien connue de nos lecteurs, nous envoie une de ses excellentes brochures féministes, toujours si justes, si vraies, et d'une inspiration si élevée: *La dignité de la femme et ses avantages sociaux*⁵, en même temps qu'un rapport très suggestif sur l'activité de cette *Entr'aide féminine de Marseille*, qui fait sur bien des points penser à nos Unions de Femmes de la Suisse romande. De l'étranger, encore, mais

¹ Une brochure de 54 pages: 2 fr. Secrétariat romand d'Hygiène sociale et morale, Lausanne.

² L. Ragaz: *La Démocratie nouvelle*. 50 centimes; H. Claparède-Spir: *Du principe d'autorité*. 50 centimes; *Le mouvement des éclairceuses jugé par une mère*. 75 centimes; *Ce que tous les parents doivent savoir*. 1 fr. 50.

³ Imprimerie du Schw. Frauenblatt, Aarau.

⁴ Washington Government Printing Office.

⁵ Entr'aide féminine, 1, rue Gyptis, Marseille. Prix: 1 fr.

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu !!!

Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la **Maison du Vieux de Lausanne**. Ames charitables, cœurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garde-robes, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91.06
44, rue Martheray, 44 Chèques postaux II, 1353

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N^o 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discretion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant. Fermée le samedi après-midi. Pensez avant tout aux pauvres du pays !!